

RAPPORT N° 348 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 13 AOÛT 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 6 au 13 août 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) femme qui a été torturée par trois Imbonerakure en province de Ruyigi.

1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi le dimanche 7 août 2022 révèle qu'un corps sans vie en décomposition a été retrouvé le lundi 1^{er} août 2022 sur la colline de Gitumba, zone de Nyamakarabo, commune de Mugina, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, ce corps identifié comme celui d'un Rwandais tué à la tombée de la nuit sur la rivière Ruhwa frontalière avec le Rwanda par des Imbonerakure qui font des rondes nocturnes alors qu'il tentait de traverser la frontière pour rendre visite à sa famille vivant au Burundi. Son corps a été enterré à la hâte tout près de la rivière Ruhwa séparant le Burundi et le Rwanda. Des Rwandais ont tenté de venir déterrer le corps de leur compatriote, mais en vain.

- En date du 6 août 2022, un corps sans vie d'un jeune homme âgé de 30 ans a été retrouvé dans un boisement sur la sous-colline de Kigoma de la colline de Kiramira, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du

Burundi). Selon des sources locales, le jeune homme a été tué à coups de couteaux et plusieurs blessures béantes étaient visibles partout sur son corps.

- Dans la nuit de samedi à dimanche 7 août 2022, le corps sans vie d'une écolière nommée Anastasie Gahenga, âgée de 16 ans, a été retrouvé pendu sous un avocatier tout près de leur domicile situé sur la colline de Kanyinya, zone de Gasibe, commune de Matana, en province de Bururi (sud du Burundi).

- Dans la nuit de dimanche 7 août 2022, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Louis Mayange, âgé d'une cinquantaine d'années, a été retrouvé sur la colline de Kiramira de la commune de Rugombo, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le quinquagénaire a été étranglé en cours de route alors qu'il venait de rendre visite à sa famille.

SOS-Torture Burundi regrette qu'aucune enquête n'ait été ouverte pour identifier les auteurs et les circonstances de ces meurtres et demande que des investigations crédibles, impartiales et indépendantes soient diligentées afin de découvrir les auteurs et les traduire devant la justice.

- Dans la journée de mercredi 10 août 2022, le corps sans vie d'un adolescent prénommé Kévin, âgé de 14 ans, a été retrouvé dans un champ de manioc sur la colline et zone de Rugunga, en commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources en provenance de la famille de la victime, Kévin avait été envoyé la veille au marché, mais il n'est pas rentré.

Les mêmes sources précisent que le corps égorgé de la victime a été enterré le même jour sans attendre une enquête judiciaire pour déterminer les circonstances du meurtre et identifier ses auteurs afin de les traduire devant la justice.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour identifier les auteurs du crime et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de vendredi 12 août 2022, le Colonel de police Nicolas Nikoyagize a abattu à coup de balles sa femme Ménédore Nijimbere, enseignante à l'Ecole fondamentale de Gifunzo, dans la Direction communale de l'éducation à Rutana, à la suite d'une altercation conjugale qui a mal tourné. En effet, à la veille du meurtre, Nicolas Nikoyagize avait juré d'assassiner son épouse et cette dernière avait momentanément quitté le domicile conjugal pour revenir le matin fatidique.

Selon des sources locales, un enfant vivant au domicile du couple situé au centre-ville de Rutana (sud-est du Burundi) a tenté d'alerter les voisins, mais en vain.

Les mêmes sources regrettent que le présumé auteur du crime reste libre jusqu'à cet instant.

SOS-Torture Burundi demande l'arrestation immédiate du présumé auteur pour le traduire devant la justice et le punir conformément à la loi.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi le lundi 8 août 2022 révèle que dans la nuit du 30 juillet 2022, trois Imbonerakure nommés Emmanuel Nsabahoraho, Venant Ndayemeye et Constantin Nibaruta, en patrouille de nuit, se sont violemment introduits au domicile d'une femme connue sous le nom d'Alice

Igiraneza situé sur la colline de Nkongwe, au chef-lieu de la commune de Butezi, en province de Ruyigi (est du Burundi) et l'ont grièvement blessée en l'accusant d'adultère.

Selon des sources locales, la femme a été conduite le lendemain à l'hôpital de Butezi pour des soins de ses blessures tandis que les trois Imbonerakure ont été arrêtés et conduits au cachot de la police communale à Butezi pour interrogatoire.

Toutefois, selon les mêmes sources, les trois militants du parti CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) ont été relâchés le 4 août 2022 sans être réprimés pour l'infraction commise.

SOS-Torture déplore l'impunité dont jouissent les militants du CNDD-FDD qui est à la source de toutes les violations des droits humains au Burundi. Elle demande aux autorités judiciaires burundaises de se ressaisir et de traiter tous les citoyens au même pied d'égalité.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.